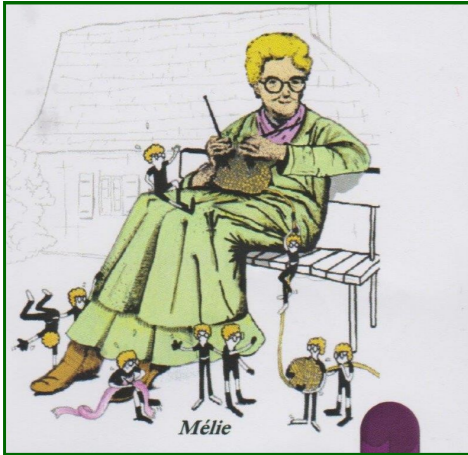


Etat Civil

Avis de décès :

Le 09 avril 2016 est décédée
Madame Yvette JOYEUX à l'âge
de 84 ans.



Animation circuits de Bourg Balades contées et théâtralisées dans nos villages

Dans le cadre du développement de son territoire, la Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat, a mis en place des circuits pédestres d'environ une heure au cœur de chacune des ses communes.

Ces circuits visent à faire découvrir autant aux visiteurs qu'à la population locale les curiosités et légendes de ses communes : le patrimoine rural et la vie d'autrefois.

Dans le cadre de la fête de la Saint-Jean, le samedi 25 juin, Laure Lascurette, comédienne, nous guidera au cours de la ballade de ce circuit de bourg.

Entre légende, histoires et mémoires locales, vous découvrirez « autrement » le village de Blars et son personnage « Mélie » !

Tout au long de l'été, découvrez quatre autres villages du Causse de Labastide-Murat lors des prochains rendez-vous.

Sénaillac (Artix) dimanche 3 juillet à 11 heures

Orniac mercredi 13 juillet à 11 heures

Lentillac du Causse Dimanche 14 août à 17 heures

Nadillac dimanche 18 septembre à 15 heures

Laissez-vous surprendre par La nuit des églises !



La nuit des églises est devenue, depuis son lancement en 2011, un événement incontournable du début de l'été.

Sur le territoire, ce sont plus de 600 églises ou monuments religieux qui seront ouverts le temps d'une soirée ou d'une nuit

afin de saisir le visiteur et de l'inviter à se laisser surprendre.

Cette manifestation est une initiative nationale de l'Eglise catholique.

Dans ce cadre, l'église Saint Laurent de Blars sera ouverte le samedi 02 juillet de 20h à minuit.

Une animation est organisée par le Père Cormier et Monsieur Claude Soitot.

Il est prévu un temps de prière ainsi qu'une conférence et une visite approfondie du bâtiment.

Cette nuit des églises est une occasion de découvrir ou de redécouvrir ce patrimoine de proximité aux richesses historiques, culturelles et artistiques qu'est l'église Saint Laurent.

Votez pour le nom de notre nouvelle région !

Une consultation citoyenne est ouverte jusqu'au vendredi 10 juin pour choisir le nom de notre nouvelle grande région.

Cinq noms sont encore en liste :

- Languedoc
- Languedoc-Pyrénées
- Occitanie
- Occitanie-Pays Catalan
- Pyrénées-Méditerranée

Vous pouvez voter en ligne ou découvrir les autres modalités de vote proposées sur le site <https://lenomdemaregion.fr/>



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.blars.fr

La gazette Blarsoise

2016

2 È M E T R I M E S T R E

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,



Ce nouveau numéro de notre bulletin municipal me donne l'opportunité de vous informer sur l'actualité de notre commune.

Voilà maintenant plus d'un an que le grand chantier du PLUI s'est ouvert avec, dans un premier temps, une phase diagnostic qui a permis un recensement complet de l'existant, une photographie de notre territoire avec ses points noirs, ses atouts, ses moyens, ses possibilités énergétiques, ses ressources en eau etc...

A partir de ce diagnostic très élaboré, en collaboration avec trois bureaux d'études, la commission intercommunale PLUI travaille à marche forcée pour rédiger un document opérationnel au 1er janvier 2017

Il doit valoriser notre cadre de vie en maintenant la beauté de nos villages et de nos paysages tout en conservant un équilibre entre les zones bâties, les zones agricoles, les zones artisanales et les zones naturelles.

Ce document comportera une annexe par commune. Pour rédiger l'annexe de la commune de Blars, une réunion de la commission PLUI, avec la participation des bureaux d'études URBADOC, RURAL CONCEPT et le conseil municipal, s'est tenue à Blars le jeudi 09 juin. Cette réunion a duré la journée, avec visite des sites sur le terrain, afin de définir les différentes zones. Nous ne manquerons pas de vous faire part des suites de cette réunion.

Nous avons pu constater ces dernières semaines que la cohésion sociale ne se décrète pas. Les lois peuvent désigner les populations les plus fragiles, mais elles ne peuvent en aucun cas fabriquer ce ciment qui permet aux hommes de se rapprocher, de se comprendre et de s'entendre. Il y a des liens à renouer pour autant que les contraintes de la vie moderne font que les gens se croisent souvent mais ne se rencontrent que pour régler violement des conflits de voisinage. Ce qui n'est pas sans provoquer des troubles à l'ordre public.

Je souhaite que l'optimisme soit de rigueur dans la commune. Ayons la volonté et le courage d'affronter les obstacles avec beaucoup de solidarité et d'empathie.

Bientôt les vacances d'été, en cette période où la population de notre village va s'accroître considérablement, je vous renouvelle mes conseils de prudence pour que chacun puisse profiter pleinement de cette belle saison.



Quand les dotations baissent, Les élus se mobilisent !

Pour la réalisation des finitions de mises aux normes de la salle des fêtes, les membres du Conseil Municipal se sont mis à l'ouvrage dans le seul but de faire des économies sur le budget de la commune.

Un garde corps et une main courante ont été posés. Reste à réaliser la fermeture du local des bouteilles de gaz, une grille de défense au dessus de la porte des associations et la clôture du terrain acheté récemment.

Cet article répond à l'inquiétude de certains artisans qui ont pu être étonnés de ne pas avoir été contactés pour la réalisation de ces travaux.

Tout le monde peut être bénévole :

Quel que soit notre parcours ou notre expérience, nous avons tous des compétences et des qualités qui peuvent être mises à profit.

L'action bénévole est un moteur essentiel de citoyenneté.

C'est un précieux levier du vivre ensemble qui repoussent les frontières de la solidarité.



« Aux actes citoyens ! Approchez vos bidons ! »

Un geste citoyen ne se définit pas toujours comme un acte de bravoure ou de discrétion. Il existe d'autres gestes, simples et discrets, qui peuvent présenter des facettes bien différentes.

C'est le cas à proximité de la place de notre village où un de nos concitoyens, a choisi de mettre son imagination au service de la communauté. L'objet de son attention est l'enclos réservé aux poubelles qui jouxte sa maison.

Des palissades camouflent un contenant à verre ainsi que des bacs destinés à recevoir des plastiques, des car-

tons ou encore des boîtes de conserve. Ces palissades sont en bois et **Gérard Levitre** a décidé de les protéger avec un produit fait maison issu de son imagination.

Cet acte, bien que réalisé dans la discrétion, n'a cependant pas échappé au regard curieux d'un élu qui s'est fait expliquer l'opération en cours. Aujourd'hui, le travail est terminé et le bois de l'enceinte est à l'abri des intempéries.

Si vous voulez en savoir plus, allez donc dire un petit bonjour au voisin qui se fera un plaisir de vous livrer le secret de sa recette maison ! Merci Gérard !



A noter !

A compter du 11 juillet 2016 et chaque lundi durant la période estivale, Quelques commerçants seront à votre disposition à partir de 18 heures sur la place du village.

Construire le budget, la tâche n'est pas simple....

Le budget communal a été voté à l'unanimité le 12 avril dernier. Cette année, plus encore que les années précédentes, la contrainte financière liée aux choix gouvernementaux d'une austérité toujours plus sévère, pèse lourd.

Elle nous impose de financer la priorité parmi les priorités !

Malgré tout, la décision a été prise à l'unanimité de maintenir l'augmentation de la fiscalité communale à 1,5 %.

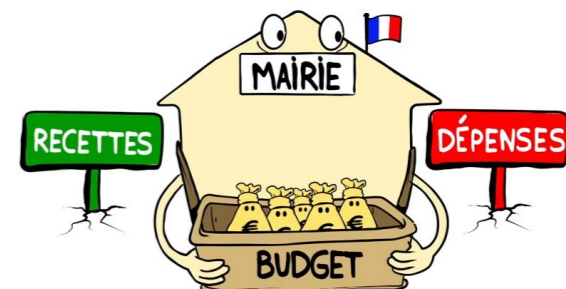
Nos emprunts, se situant à la même hauteur que pour l'exercice 2015, n'alourdissent pas la dette de la commune et donc le rembourse-

ment des intérêts qui impactent le budget de fonctionnement.

Mais parallèlement, ils ne permettent pas de réaliser tous les investissements nécessaires à l'amélioration de la vie des habitants de notre commune .

La construction d'un budget est donc un exercice de plus en plus difficile.

Malgré ce contexte , les élus ne renoncent pas à utiliser au mieux les finances de la commune et à vous informer sur la gestion municipale.



Elagage, mécontentement et informations

Chaque année, la commune propose un programme de travaux de remise en état de la voirie. Ces travaux sont retenus et pris en compte par la Communauté de Communes. Avant leur réalisation, il faut procéder à l'élagage des arbres et buissons qui pénalisent le fonctionnement des engins de chantier.

Cet élagage est normalement à la charge de chaque propriétaire qui doit être informé par courrier provenant de la CCCLM.

Si les travaux ne sont pas effectués par les propriétaires, ceux-ci sont pris en compte par la CCCLM qui procède à l'élagage et au broyage des végétaux.

En avril dernier, la CCLM a procédé à l'élagage des voies qui seront refaites dans le courant du mois de juin 2016. Les riverains n'ont pas été informés individuellement ce qui a provoqué leur mécontentement aggravé par le fait que le broyage des végétaux est intervenu quinze jours après la coupe.

Toutefois, cette information était disponible sur le panneau d'affichage de la mairie.

Suite à ce « loupé » et à ce manque d'information, nous nous promettons d'être à l'avenir plus vigilants pour informer en temps et en heure les riverains concernés par les travaux.

